

**Observatoire de la Liberté de Crédit
c/o Ligue des Droits de l'Homme
138 rue Marcadet
75018 PARIS**

Cabinet du Maire GS-CD/8-2018
Tel : 02.40.00.41.00

Saint-Nazaire, le 30 janvier 2018

Madame, Messieurs les délégués,

Le courrier que vous m'avez adressé, suite à mon expression publique concernant la programmation puis déprogrammation du concert de Bertrand Cantat par le festival les Escales, m'est bien parvenu.

Si la question posée est celle de la responsabilité de la programmation / déprogrammation de ce concert, je vous invite à orienter votre démarche en direction des responsables de l'association et des programmeurs du festival qui ont la responsabilité de celles-ci.

Si la démarche est celle d'une contribution à la réflexion collective sur la nature des relations entre les élus et les programmeurs de festivals et d'événements culturels, il m'apparaît légitime et utile de répondre à votre proposition de dialogue.

Dans ce cadre, je vous confirme avoir découvert la programmation par voie de presse. Je n'ai jamais exprimé de regrets sur ce point, étant respectueux de la liberté de création ou de programmation. En revanche, dans le cadre d'un événement largement soutenu par des fonds publics, il était important que les choses soient très claires quant aux responsabilités respectives des uns et des autres.

Je suis un élu, un Maire et suis donc au contact permanent des débats, des tensions, des conflits qui traversent notre société. Il fait partie de mes fonctions d'exprimer des positions, des orientations politiques. Je conteste avoir émis une « critique de fond sur l'ensemble de la programmation » comme vous l'indiquez dans votre courrier. J'ai émis une désapprobation sur la programmation d'un concert spécifique, conscient que ce choix n'était pas anodin, pressentant qu'il allait générer de vifs débats dans le grand public, comme au sein des médias et des partenaires financeurs, et qu'il allait poser souci quant à l'image du festival puisqu'il ne s'agissait pas d'un concert isolé auquel tout un chacun aurait eu la liberté d'assister.

.../...



En retenant cette programmation Les Escales ont posé un choix estimé stratégique. Les raisons évoquées ci-dessus m'ont conduit à estimer que c'était un choix peu judicieux. Je revendique la liberté de pouvoir le dire. D'autant, comme vous le savez, qu'il n'a jamais été question de faire pression sur la subvention accordée au festival pour les amener à revoir leur décision.

La relation entre les élus et les programmateurs subventionnés par des fonds publics doit reposer sur des bases simples et claires. D'un côté une liberté de programmation qui doit être pleine et entière. De l'autre une liberté d'expression des élus, comme finalement tout citoyen, sur l'offre proposée. Il n'y a en effet pas de raison que les élus se trouvent convoqués à aimer ou soutenir tous les choix artistiques exprimés par les professionnels qui agissent dans les établissements ou festivals qu'ils soutiennent.

Les programmateurs ont de lourdes responsabilités car nombre de projets artistiques, parfois les personnes elles-mêmes ou leurs parcours de vie, viennent se confronter à ce qui fait tension dans la société : les questions politiques, les questions religieuses, les questions sociales... Les artistes expriment des points de vue au travers de leurs œuvres, de leurs prises de position, de leurs actions, de leur vie. Ils peuvent parfois devenir des symboles, volontairement ou à leur détriment. Les formes artistiques qu'ils choisissent peuvent être plus ou moins faciles d'accès ou franchement déroutantes, provocantes parfois. C'est toute cette complexité qu'un programmateur ou un organisateur doivent pouvoir apprécier et assumer car, en tant que professionnels de la culture ou qu'acteurs associatifs, ils sont par définition dans la vie politique, dans la vie de la cité. Ils ont donc des responsabilités, contrepartie, parfois lourde, de la liberté.

Les élus ont eux aussi à faire avec cette même complexité. Pour ce qui me concerne, j'ai assumé toutes mes responsabilités, en transparence. Je vous remercie donc pour votre courrier, qui m'aura permis de détailler auprès de vous et des organisations réunies au sein de l'Observatoire de la liberté de création, les contours de ma réflexion et de mon positionnement politiques.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs les délégués, en l'assurance de ma considération distinguée.

David SAMZUN
Maire de Saint-Nazaire

